

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Journée des proches aidant-e-s, le 30 octobre 2018

**Organisée dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Jura et Valais, la journée du 30 octobre a pour objectif de remercier les proches aidant-e-s pour leur rôle essentiel dans la société. Le message « Avec toi, je peux ... » guidera les événements organisés autour de cette journée.**

Les proches aidant-e-s consacrent au quotidien de leur temps à un-e proche atteint-e dans sa santé et son autonomie, assurant une présence et un appui pour l'aider et contribuer à sa sécurité. Or, pour accompagner l'autre, il est nécessaire de penser aussi à soi. C'est pourquoi, les six cantons encouragent les proches aidant-e-s à recourir aux diverses aides à leur disposition. En 2018, le canton de Vaud présente une 7ème édition de la journée et poursuit le renforcement des mesures de soutien aux proches aidant-e-s.

Dans le canton de Vaud, on estime qu'au moins une fois par semaine 13 % de la population de plus de 15 ans fournit de l'aide à des personnes âgées ou rencontrant des problèmes de santé, 20'000 personnes aident un proche presque tous les jours et 58'000 à peu près une fois par semaine. Le nombre de proches aidants augmente avec l'âge, puisqu'entre 55 et 64 ans, une personne sur cinq est concernée. La journée intercantonale du 30 octobre est l'occasion donnée aux autorités cantonales d'exprimer aux proches aidants leur reconnaissance pour leur présence auprès des plus fragiles. Le DSAS, avec l'appui des membres de la Commission consultative et des organismes associés, poursuit les efforts d'information sur les aides utiles à éviter l'épuisement et le retrait non souhaité de la vie sociale et professionnelle. Il rappelle que L'Espace Proches dispose d'une ligne téléphonique 0800 660 660 (appel gratuit) pour informer et orienter les proches aidants : le 30 octobre, la ligne sera ouverte de 7h à 22h.

Du 26 octobre au 5 novembre 2018, une série d'événements est proposée autour du thème « Avec toi, je peux ». Cette campagne invite à porter une attention particulière sur les récits de vie des proches, ainsi qu'à informer des soutiens utiles pour les accompagner dans leur relation d'aide. Chacune et chacun pourra partager et s'informer autour d'un reportage, d'une exposition, d'un moment de détente, d'une conférence et d'une soirée de lecture ou théâtrale. Dès le 1<sup>er</sup> octobre, tout proche

aidant a la possibilité d'obtenir un bon auprès de l'Espace Proches pour un temps de relève à domicile d'une durée de 4 heures ou une journée dans un Centre d'accueil temporaire (CAT).

Les personnes qui accompagnent un proche atteint dans sa santé ou son autonomie sont invitées le mardi 30 octobre 2018 de 17h30 à 21h à la Grande Salle de Bussigny, à partager des moments de leur vie et leurs expériences. La soirée sera animée par la Compagnie Freckles et se déroulera en présence de M. le Conseiller d'Etat Pierre Yves Maillard et du parrain de la journée, Philippe Jeanneret. Invitation et réservation obligatoire auprès l'Espace Proches, 0800 660 660.

Le DSAS édite une nouvelle publication : « Proche aidant-e, un carnet pour vous ». Au travers des récits de vie d'autres proches, les proches aidants y trouveront du réconfort, des pistes de réflexion et des propositions d'activités à faire seul ou accompagné. Le carnet permet d'inscrire des notes et peut être utilisé chez soi, dans le métro, le bus ou encore sur la place de travail (disponible gratuitement [info.sash@vd.ch](mailto:info.sash@vd.ch)).

À l'occasion de la 7e édition de journée des proches aidants, le 30 octobre, le DSAS poursuit le renforcement des mesures de soutien qui leur sont destinées. En 2019, l'entretien d'évaluation de la situation du proche aidant dans l'offre des centres médico-sociaux (CMS) sera progressivement disponible pour l'ensemble de la population vaudoise. Avec la collaboration de l'Association vaudoise de l'aide et des soins à domicile (AVASAD), le DSAS entend étendre la disponibilité de la carte d'urgence du proche aidant, actuellement disponible dans deux régions. En cas d'accident ou d'hospitalisation, la carte permet d'identifier le proche aidant et mettre en place les mesures nécessaires auprès de la personne accompagnée à domicile. Des actions d'informations et de sensibilisation seront alors conduites notamment en collaboration avec les milieux hospitaliers, médicaux, d'urgence et les équipes mobiles.

Programmes cantonaux : [www.journee-proches-aidants.ch](http://www.journee-proches-aidants.ch) ,  
[www.facebook.com/journeeprochesaidants](https://www.facebook.com/journeeprochesaidants)

Informations sur les aides et les soutiens : [www.vd.ch/proches-aidants](http://www.vd.ch/proches-aidants)

Liste des membres de la Commission consultative :  
<https://www.vd.ch/themes/soutien-social-et-aides-financieres/proches-aidants/commission-consultative-du-soutien-aux-proches-aidants/>

Interview croisée entre une proche aidante et la présidente du gouvernement vaudois [https://youtu.be/v4jVreD\\_T4U](https://youtu.be/v4jVreD_T4U)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 octobre 2018